

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 23 (1894)

**Heft:** 4

**Artikel:** Discours de M. le Dr Sturm : recteur de l'Université : prononcé à l'occasion de l'ouverture solennelle des cours universitaires de l'année 1893-94 [suite et fin]

**Autor:** Sturm

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1038975>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XXIII<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 4.

AVRIL 1894

# LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

## MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

**SOMMAIRE :** *Discours prononcé à l'inauguration des cours de l'Université.* — (Suite et fin). — *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg* (Suite). — *Enseignement élémentaire de la géographie* (Suite). — *Partie pratique : Mathématiques.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Correspondance.* — *Dépôt du matériel scolaire.* — *Nouveaux envois.*

## DISCOURS DE M. LE D<sup>R</sup> STURM

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ

PRONONCÉ A L'OCCASION

de l'ouverture solennelle des cours universitaires de l'année 1893-94

(*Suite et fin.*)

L'enseignement classique doit donc, avec l'éducation religieuse, former la base des études au gymnase. Mais, pour compléter cette formation, il faut y ajouter la langue maternelle et l'histoire. L'étude des langues et de l'histoire est, de tous les moyens d'instruction, le plus propre à remplir le but le plus important de l'enseignement gymnasial, qui est de former le jugement et le goût. Par cette gymnastique linguistique et historique on développe de toutes manières les facultés de l'âme, tant les facultés intellectuelles que les facultés morales et esthétiques. En toute première ligne, les deux langues classiques, par leur construction d'une sévère régularité, sont bien aptes à exercer l'esprit de la jeunesse au raisonnement logique ; elles doivent donc être enseignées pour elles-mêmes dans leur structure grammaticale. Puis, à mesure qu'on les connaît on apprend à saisir d'une manière juste le contenu des monuments littéraires de ces langues, c'est-à-dire à comprendre les écrivains les plus remarquables de l'antiquité,

et l'on a ainsi une vue sur la civilisation antique, qui deviendra, dans les classes supérieures du gymnase, l'élément principal de l'enseignement.

L'extension toujours plus considérable qu'a pris l'enseignement des branches secondaires ayant restreint dans le gymnase l'enseignement complet des langues et de l'histoire, il en est résulté logiquement que cet enseignement lui-même a dû être approfondi plus avant dans ses parties accessoires. Dès lors, il suppose, de la part des professeurs, une formation préalable très solide dans les sciences philologiques et historiques. C'est un complément indispensable de leur aptitude à enseigner.

Il est une vérité acquise, je crois, c'est que, pour enseigner une science avec sûreté et succès, le maître doit en savoir plus qu'il n'a à en apprendre à ses élèves. Il faut que, supérieur au programme dans lequel l'élève doit se mouvoir, il domine dans une mesure plus étendue la matière de l'enseignement. Le meilleur catéchiste, même pour l'école primaire, sera toujours l'ecclésiastique qui unit à l'habileté pédagogique la connaissance la plus approfondie des sciences théologiques. On peut en dire autant des professeurs des branches gymnasiales fondamentales que nous venons de traiter. Tout d'abord on demandera aux professeurs des branches classiques non seulement de connaître à fond les langues latine et grecque, mais encore d'avoir les notions les plus nécessaires sur la marche générale de la civilisation antique. On exigera aussi qu'ils aient un aperçu des sources et des moyens qui ouvrent la voie scientifique à la connaissance de cette civilisation.

Ces exigences correspondent exactement au double but que nous avons signalé comme devant être celui de l'enseignement classique au gymnase. Car, pour enseigner les langues avec fruit, exercice très propre à discipliner l'esprit en raison de l'extrême exactitude qu'il exige, il faut que déjà pour la première classe de grammaire, le professeur connaisse non seulement la structure et les formes de la langue, mais qu'il possède encore quelque notion de son développement historique.

Et celui-là seul peut initier efficacement la jeunesse à la vie de la civilisation antique, lui en montrer les richesses et la beauté dans ses diverses manifestations, qui possède lui-même les connaissances nécessaires en littérature, en antiquités et en archéologie. Celui-là seul est en mesure d'interpréter les classiques avec goût et sûreté dont l'âme elle-même, saisie par l'idéal entrevu, brûle d'enthousiasme pour le classicisme.

Le professeur gymnasial ne saurait se passer non plus de l'archéologie dans ses grandes lignes; car les chefs d'œuvre de l'art, qui constituent les plus belles manifestations de la pensée antique, doivent être mis sous les yeux des jeunes adultes, pendant la lecture des classiques, si l'on veut qu'ils aient une image complète de l'antiquité classique.

Il en est de même, *mutatis mutandis*, pour les maîtres qui enseignent la langue maternelle, et pour les professeurs d'histoire. Sans doute, un professeur peut apprendre, dans le premier grand manuel venu, la suite des faits historiques, de manière à suffire à la partie matérielle de son cours, mais combien il rendra sa leçon plus intéressante et plus attrayante quand il aura lui-même jeté un coup d'œil dans l'arsenal des sciences historiques, quand il se sera familiarisé suffisamment avec les sources et les branches subsidiaires !

Ainsi, pour avoir de l'attrait et du succès, le professeur gymnasial doit, en outre de ses connaissances philosophico-pédagogiques, être versé dans les sciences spéciales, dans la grammaire et l'interprétation des classiques, dans la littérature, dans les antiquités et l'histoire des arts, dans l'histoire et ses branches accessoires.

Mais où trouvera-t-il l'occasion de se procurer, sous une direction sûre, ce trésor de connaissances ?

Il la trouvera à la Faculté des Lettres de l'Université. C'est elle, messieurs, qui met à sa disposition, de grand cœur, ses forces et ressources, ainsi que je vous l'ai indiqué au commencement de mon discours. C'est elle qui, en première ligne, s'efforce de remplir cette haute mission par ses cours et ses exercices pratiques.

Quant à l'importance de ces cours, de ceux particulièrement qui s'adaptent aux besoins du futur professeur, je n'ai pas besoin d'insister. Je ne ferai que relever ici l'importance des exercices pratiques, tels qu'ils ont lieu dans ce qu'on appelle les séminaires, les cours d'application de la philologie et de l'histoire. Dans cette heure précieuse, professeurs et élèves sont en plus étroite relation scientifique, ces derniers apprennent à répartir leurs études d'une manière plus pratique; sous la conduite de leurs professeurs, ils ont l'occasion de perfectionner par des travaux contrôlés leurs connaissances de grammaire et de style; ils sont initiés à l'exégèse et à la critique des auteurs; ils se forment dans l'examen méthodique des historiens investigateurs; ils se rendent aptes à trouver par eux-mêmes, en essayant leurs forces, les moyens de contrôler d'une manière indépendante les faits et événements historiques.

Permettez-moi encore d'effleurer un autre point de vue, qui vous montrera la nécessité indispensable des études universitaires pour les professeurs de l'enseignement secondaire. Le maître de gymnase, et avant tout celui qui a reçu une instruction complète dans les branches classiques et historiques, ne doit pas être seulement versé dans les sciences qui le concernent, mais encore il faut qu'il soit en mesure d'apprécier équitablement la puissance formatrice des autres objets d'enseignement. Il est appelé à être le professeur ordinaire de classe. Comme tel, il a besoin de posséder une certaine orientation sur le but et les méthodes des autres branches, et cette orientation il ne la puisera pleinement qu'à l'Université.

J'ai essayé de vous démontrer que notre Faculté est organisée de manière à faire profiter de son enseignement l'instruction secondaire. Il me suffit d'ajouter que, pour répondre à cette mission, elle a institué un examen à l'usage des candidats à l'enseignement supérieur qui désirent se procurer, après l'achèvement de leurs études universitaires en philosophie, en philologie et en histoire, un certificat de capacité, un diplôme des connaissances acquises. Cet examen est approprié aux circonstances données. Le programme tracé dans ce but a été reconnu absolument pratique, en suite des expériences faites. Permettez-moi de faire remarquer que la presse du pays a rendu pleinement hommage à ce programme. Je citerais, par exemple, le *Erziehungsfreund*, organe de la Société suisse d'éducation, N° 25 de l'année 1892 : « Ce sera, dit-il, un stimulant pour beaucoup de nos jeunes gens ; ils voudront obtenir ce certificat d'aptitude à l'enseignement et ils s'adonneront, en conséquence, à des études sérieuses. Ce ne serait vraiment pas un mal que celui qui veut occuper une chaire de professeur gymnasial se procurât d'abord un diplôme. Les établissements catholiques ne doivent pas oublier, en effet, qu'il s'agit d'avoir, dans l'enseignement moyen, des hommes capables, bien préparés au point de vue de la science et de la pédagogie. Si nos écoles sont ainsi organisées, nous n'aurons pas à craindre la concurrence libérale. Puisse l'organisation de ces examens avoir pour beaucoup une efficacité réelle ! »

Et maintenant, quelques brèves observations seulement sur le troisième devoir que la Faculté des Lettres doit remplir de concert avec les deux autres Facultés de notre Université.

La Faculté des Lettres a pour but, en effet, d'apprendre à ses élèves à se mouvoir scientifiquement, par eux-mêmes, sur le terrain des branches spéciales et à répandre la science par leurs propres travaux.

Les paroles d'or, par lesquelles le Saint Père a souhaité à notre jeune Université de devenir un foyer lumineux de la science, nous font un devoir d'honneur à nous, professeurs, de lutter d'émulation et de travailler de concert pour suivre la voie de science et d'investigation que nous a montrée notre auguste protecteur. L'infériorité de nos travaux scientifiques serait le pire reproche qu'on pourrait nous faire, et par là même à la cause catholique. Il est donc du devoir de notre Faculté, si riche en branches d'enseignement, de faire pénétrer dans l'intérieur des sciences spéciales les forces de notre jeunesse académique, après qu'elles ont reçu une culture générale et spéciale. Il est de son devoir de les initier au travail personnel en leur montrant avec amour et sollicitude la voie à suivre, afin qu'elles s'élèvent par elles-mêmes à la méthode d'investigation. Cette étude en commun, qui a pour but de préparer une génération qui continuera la science, est un des côtés les plus attrayants de notre charge professorale.

Et la main dans la main avec nos collègues, nous nous efforcerons loyalement, par nos propres œuvres, d'affermir la renommée scientifique de notre Faculté et de notre Université, et de remplir ainsi la double vocation du professeur académique : conserver et féconder par un enseignement conscientieux le patrimoine de la science ; l'augmenter et l'étendre par les résultats de nouvelles recherches. Bâti avec des pierres de taille de différentes espèces, l'imposant édifice des sciences s'élève d'étage en étage ; ne lui laissons pas, nous non plus, manquer de matériaux.

Je suis au terme de mon exposé. Comme je viens de vous le montrer, dans les contours hélas d'une simple esquisse, ils sont bien étendus et bien graves les problèmes que notre Faculté doit résoudre en sa qualité de médiatrice entre le gymnase et les études spéciales, comme établissement de formation pour les professeurs et les savants et comme foyer d'investigation scientifique. Non point par un sentiment présomptueux, mais par un sentiment de confiance en le secours de Dieu, nous croyons être à la hauteur de cette tâche et nous espérons que le nombre croissant de nos élèves nous procurera de fréquentes occasions d'éprouver nos forces, lesquelles sont toujours au service de notre mission.

## II

Il me reste à remplir un devoir bien agréable : vous exprimer, à vous tous qui nous avez honorés de votre bienveillante participation à cette solennité, la gratitude la plus respectueuse de tout le corps académique.

Merci à vous, tout d'abord, vénéré Prélat<sup>1</sup>, pour la marque de faveur que vous avez daigné nous donner en acceptant l'invitation du Sénat académique. Par votre présence personnelle, vous avez voulu assurer de nouveau vos sympathies à la jeune Université. Les paroles si bienveillantes que vous nous avez adressées, à la fête d'ouverture de l'année dernière, sont encore dans la mémoire de tous ; elles nous encourageront encore dans l'avenir à instruire, selon les intentions du Souverain Pontife, la jeunesse qui nous est confiée, et à unir les travaux de la science à la fidélité envers la sainte Eglise.

Merci encore à Monsieur le Président, et aux membres du Haut Gouvernement, ainsi qu'aux représentants du Grand Conseil, du vénérable Clergé, et de tout le peuple fribourgeois. Comptant sur la continuation de votre bienveillance et de votre généreuse protection, qui ne nous a jamais fait défaut, nous ne nous laisserons rebouter par aucune difficulté ; nous nous efforcerons plutôt de favoriser l'efflorescence de notre

<sup>1</sup> Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève.

Université et, du même coup, la prospérité intellectuelle et matérielle du pays.

L'année scolaire écoulée, Messieurs, a été féconde en travaux et en succès, qui ont contribué à l'achèvement intérieur de notre *Alma Mater*. La révision de nos statuts généraux, qui avaient été soumis pendant quatre ans à une application d'essai, a été terminée en première lecture; le plan d'études de la Faculté théologique, et le règlement d'examen de la Faculté des Lettres ont été livrés à la publicité. Cette dernière a décerné à deux étudiants le grade de docteur.

Nous n'avons pas manqué, non plus, cette année, de témoignages encourageants. N'est-ce pas une sorte de pierre milliaire dans les annales de notre Université que la déclaration faite par notre Saint Père le Pape aux pèlerins de la Suisse catholique, réunis autour de lui à l'occasion de son dernier Jubilé? « Je protègerai et couvrirai de toute mon autorité cette Université de Fribourg confiée à mes soins. »

Ces paroles, prononcées par le Pasteur bien aimé qui occupe la Chaire de saint Pierre et qui prévoit d'un œil clairvoyant les besoins des temps futurs, sont bien de nature à tranquilliser les hommes anxieux au sujet de l'esprit et du programme de l'Université de Fribourg. Il n'y a que peu de mois d'ailleurs, le Saint-Père nous a donné une nouvelle preuve de sa haute bienveillance, lorsque, dans sa réponse à l'Adresse des réverendissimes évêques de la Suisse, il a approuvé de tout cœur les mesures prises par l'épiscopat à l'égard de notre Faculté de théologie.

Il est évident que de telles recommandations doivent nous conquérir les sympathies du monde catholique. Nous les possédons déjà en Allemagne à un degré que nous atteste suffisamment le dernier Congrès des catholiques allemands tenu à Würzburg. Nous en avons aussi un témoignage dans les donations de précieuses bibliothèques, qui nous sont venues surtout de ce pays, dans le cours de l'année dernière. Je me hâte de remplir ici un devoir de reconnaissance, en mentionnant, à cette place, ces nobles largesses et en notant encore expressément le don généreux que nous a fait chaque année la Société académique.

Et maintenant, Messieurs, permettez-moi d'adresser encore quelques mots à notre jeunesse académique.

Chers étudiants, plus nombreux que jamais vous êtes accourus, ce semestre, des pays les plus divers, pour donner à notre jeune Université le témoignage de votre confiance et de votre appui effectif. Faites honneur à votre nom d'étudiants, non seulement en vous appliquant à l'étude, mais encore en approfondissant plus sérieusement les arcanes de la science et la solution de ses problèmes. Songez aux graves devoirs que vous imposent la confiance de vos parents, les besoins de votre patrie et la conscience de la responsabilité morale qui résulte

de la liberté universitaire. Continuez, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, à vous concilier, par une attitude de vrais étudiants, les sympathies de la population de cette ville. En vos mains repose, pour une part qui n'est pas la moindre, l'avenir de notre Université, car sa valeur sera mesurée avant tout aux œuvres de ses élèves.

Remplissez ces devoirs élevés de votre vocation avec conscience et persévérance, et avec l'amour de la religion et de la vertu. C'est par ce vœu, mes chers amis de l'*Academia*, que nous inaugurerons cette nouvelle année scolaire, qui nous ouvre une perspective pleine d'espérance sur l'avenir.

---

## HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

(*Suite.*)

---

Nous observons ici une innovation importante pour l'inspection de l'école. Au Conseil d'éducation on substitua le Directeur de l'instruction publique, qui était membre du Conseil d'Etat. Celui-ci fut chargé de la direction suprême de tout ce qui concernait l'Instruction. On lui adjoignit la Commission permanente des Etudes qui se recruta du Recteur et du Directeur de l'Ecole cantonale, de deux professeurs de cet établissement et de trois autres membres choisis en dehors du corps enseignant; elle était nommée et présidée par le Directeur de l'Instruction. Cette Commission avait à s'occuper de toutes les questions touchant à l'enseignement soit inférieur soit supérieur, elle était Commission des examens officiels de la Direction de l'enseignement, mais n'avait que voix consultative.

La surveillance des écoles primaires était mise à la charge des Préfets des districts, des Inspecteurs cantonaux et des Commissions locales.

Les *Préfets des districts* devaient au moins une fois l'an visiter les écoles de leur district. Les membres du clergé et la Commission locale étaient invités à assister à cette visite.

Les *conseillers communaux* étaient chargés du matériel scolaire et avaient à donner leur avis à l'occasion des nominations.

La *Commission locale* avait à surveiller à ce que toutes les prescriptions légales fussent observées. Elle devait au moins une fois chaque mois inspecter l'école et appuyer les instituteurs contre les enfants et les parents.